



DIALECTIQUES DE LA VIEILLESSE DANS L'ANTIQUITÉ

Colloque international

Saint-Etienne / Lyon

17-18 mai 2018

Si la vieillesse, le vieillissement de la population et les « seniors » constituent aujourd'hui des problématiques sociétales aux enjeux divers (médicaux, économiques, moraux, etc.), ils sont également des thématiques fort anciennes qu'on trouve en particulier dans l'Antiquité classique. L'objectif de la présente rencontre sera justement de présenter de nouvelles études et perspectives sur l'expression et la représentation du grand âge dans les langues et littératures latines et grecques.

La réception dialectique de la vieillesse se révèle ambiguë dès les témoignages les plus anciens du monde gréco-romain : la vieillesse est valorisée chez Homère à travers la figure de vieux sages comme Nestor, tandis que la tragédie diffuse le topos inverse : l'homme chéri des dieux meurt jeune ; à l'époque historique, on peut mettre en parallèle les moqueries présentes dans la comédie, et un respect suffisant pour que le nom du vieillard donne des noms d'institutions politiques (*geron/gerousia, senex/senatus*).

Par ailleurs, la vieillesse n'est pas une donnée absolue, mais un état relatif qui engage toute une série de couples dialectiques : les évidents « vieillesse/jeunesse », « vie/mort » ou « valorisation/dévalorisation », mais aussi des contrastes lexicaux, sexuels (homme/femme), génériques (quelles représentations dans quels genres littéraires), épistémologiques, individuels (topos *vs* expérience intime), etc.

Les communications mettront en valeur l'analyse lexicale et proprement littéraire de la vieillesse dans ses différentes dimensions, et les dynamiques à l'œuvre dans sa réception textuelle.

Informations pratiques :

Les propositions de communications sont à envoyer à S. Coin-Longeray (sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr) et D. Vallat (Daniel.Vallat@univ-lyon2.fr), avant le **30 juin 2017**. La première journée du colloque se tiendra à Saint-Étienne, la seconde à Lyon.

-La durée de chaque intervention est fixée à 30 minutes (25 + 5 min de discussion).

-L'organisation du colloque prendra en charge les frais de séjour, mais les frais de transport seront à la charge des participants. Le transport entre Saint-Etienne et Lyon sera assuré en car et pris en charge par l'organisation du colloque.

-La publication des Actes du colloque est prévue après expertise des contributions.